



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de l'Ordre judiciaire vaudois

Election de M. Eric Kaltenrieder en qualité de nouveau président du Tribunal cantonal vaudois

Lors de sa séance du 7 novembre 2017, la Cour plénière du Tribunal cantonal a renouvelé la direction du Tribunal cantonal et a élu les membres de la Cour administrative pour l'année prochaine. Dès le 1^{er} janvier 2018, Eric Kaltenrieder, juge cantonal depuis 2012 et actuel vice-président du Tribunal cantonal, succédera à Jean-François Meylan à la présidence du Tribunal cantonal.

Lors de sa séance du 7 novembre 2017, la Cour plénière du Tribunal cantonal a désigné les membres de la Cour administrative du Tribunal cantonal, qui assume le rôle de direction générale de l'Ordre judiciaire, pour l'année prochaine.

Elle a élu Eric Kaltenrieder en qualité de président du Tribunal cantonal et de président de la Cour administrative, Pierre Hack en qualité de vice-président du Tribunal cantonal, Danièle Revey en qualité de troisième membre de la Cour administrative et Tania di Ferro Demierre en qualité de membre suppléante de la Cour administrative.

Eric Kaltenrieder, nouveau président à partir du 1^{er} janvier 2018, est né en 1970. Après une licence et un doctorat en droit obtenus à Lausanne en 1994 et 1998, il a obtenu le brevet d'avocat vaudois en 2001. Il a ensuite été avocat de 2001 à 2012 à Yverdon-les-Bains et à Morges. Pendant ses études, il a été greffier substitut au Tribunal des baux et au Tribunal cantonal, et pendant son activité d'avocat, vice-président du Tribunal de prud'hommes de Lausanne et du Tribunal de prud'hommes de l'administration cantonale. Juge cantonal depuis 2012, il a été désigné troisième membre de la Cour administrative dès le 1^{er} septembre 2015, puis vice-président du Tribunal cantonal dès le 1^{er} juillet 2016.

Jean-François Meylan quittera ses fonctions de président du Tribunal cantonal le 31 décembre 2017, après avoir exercé cette charge pendant cinq ans. Il reprendra une charge juridictionnelle à plein temps. Elu juge cantonal en 2005, il a été nommé troisième membre de la Cour administrative dès le 1^{er} octobre 2005, puis vice-président du Tribunal cantonal dès le 1^{er} janvier 2008 et président dès le 1^{er} janvier 2013.

Secrétariat général de l'ordre judiciaire

Lausanne, le 7 novembre 2017

Renseignements :

- **Jean-François Meylan, président du Tribunal cantonal (jusqu'au 31.12.17), T 021 316 15 07**
- **Eric Kaltenrieder, vice-président du Tribunal cantonal (jusqu'au 31.12.17) et futur président du Tribunal cantonal (dès le 01.01.18), T 021 316 15 07**
- **Valérie Midili, secrétaire générale de l'ordre judiciaire, T 021 316 15 07**